



Compte rendu Table Ronde Fret du 23.05.2008

Quand la mobilisation fait vaciller la Direction !

Nul doute que la pression revendicative exercée depuis des mois par les cheminots notamment autour du fret conjuguée à leur large participation à la journée d'actions et de manifestations pour la défense des retraites le 22 mai pèsent aujourd'hui. A tel point que le Président de la SNCF a tenu à assurer lui-même la présidence de cette table ronde.

La CGT a largement pointé la responsabilité de l'entreprise dans sa stratégie, ses choix de gestion qui ont entraîné Fret SNCF dans une situation dégradée avec son lot de pertes de trafics, de suppressions massives d'emploi et la réduction de l'outil de production. La CGT s'est de nouveau opposée fermement au démantèlement programmé de l'entreprise et à la remise en cause de la réglementation du travail comme du statut.

Après les déclarations liminaires des fédérations, le président a reconnu que depuis la table ronde du 6 mars rien n'avait bougé si ce n'est le constat de désaccords profonds suscitant le climat conflictuel de la période.

Au retour d'une première suspension de séance, demandée par le Président, la Direction SNCF fait de nouvelles propositions :



Sur les parcours professionnels, nos dirigeants s'engagent à formaliser un contrat tripartite, Direction fret - Direction traction- agent.



Sur le R#0077 :

- le 19h/6h qui avait été purement et simplement supprimé (sauf l'encadrement du DI) reviendrait sous la forme 0h00/0h00, 19h/6h pour les RP simples ;
- Le temps de travail de nuit serait ramené à 7h00 (7h30 avant cette réunion) avec la possibilité d'aller jusqu'à 7h30 en récupérant plus une heure sur le repos suivant ;
- 48 repos doubles au lieu de 40 dans la version précédente dont 16 SA/DI ou DI/LU au lieu des 12 annoncés (pour les sédentaires et les roulants) ;
- Durée mini de la JS (titre 2) ramenée à 5h30 (au lieu de 4h).



Sur les primes traction : maintien du système mais proposition d'une prime « étape longue » augmentée de nuit.

La CGT a acté les nouvelles évolutions de l'entreprise, notoirement insuffisantes au regard des revendications et des enjeux.

Concernant l'unicité de la filière Traction et l'EEX, la réglementation du travail, la CGT ne peut considérer les inflexions de la Direction comme des avancées.

Après une nouvelle suspension de séance, le Président propose une ultime table ronde le 29 mai en précisant que s'il n'y a pas accord sur les modifications du RH, il ne passerait pas en force !

La CGT a de nouveau interpellé la Direction pour lui signifier que la réglementation était effectivement un point dur mais que nous restons tout autant attachés à l'unicité des métiers et à une organisation de la production qui tend vers le développement de fret SNCF parce que le fond du désaccord est aussi là.

En conclusion de cette table ronde, la CGT a réaffirmé que nous étions toujours dans une dynamique de mobilisation.

A l'issue de cette table ronde, les fédérations se sont rencontrées et sur proposition de la CGT, elles ont décidé :



D'adresser un courrier « ultimatum » au président rappelant les responsabilités de la Direction quant à la situation de l'entreprise, les exigences des cheminots en terme d'emploi, de conditions de travail et de vie sociale,



De se rendre à la négociation du 29 mai en faisant valoir les revendications et attentes des cheminots :

- Le maintien du caractère intégré des établissements traction et exploitation en conservant l'unicité des filières,
- L'amélioration des conditions de travail et la non remise en cause du RH0077,
- L'évolution de l'emploi à statut pour assurer une meilleure qualité de service et le développement de Fret SNCF.

A l'issue de cette dernière négociation, les fédérations se retrouveront (au plus tard le 30 mai) pour faire le bilan et décider des suites à donner.

Pour la CGT, l'heure est toujours et plus que jamais à la mobilisation et à l'action.



ADHÉSION

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

Téléphone : Grade : Qualification : ... Niveau : Position :

Etablissement :

Vous pouvez remettre ce bulletin à un syndiqué de la CGT. Votre adhésion sera transmise au syndicat le plus proche ou nous le renvoyer à la Fédération CGT des Cheminots – Secteur ORGA –
263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex